

Info Régie

*Toute l'équipe de la Régie vous souhaite une année 2012
Lumineuse*



Départ en inactivité

Le 31 octobre 2011, notre Régisseur, Monsieur Yves MARTIN, a fait valoir ses droits à la retraite, après 37 années d'activité à la Régie. Nous le remercions pour ses services et lui souhaitons une paisible et agréable retraite.

Travaux

- ☑ Remplacement du câble d'alimentation souterrain aux 1, 3, 5 et 7 Avenue des Tilleuls.
- ☑ Raccordement et mise sous tension du réseau d'Eclairage Public au lotissement le Nid.
- ☑ Mise en service de l'Eclairage Public au Lotissement Le Champ du Roy.
- ☑ Mise en place d'un poste de transformation 400 KVA Rue de Berry.

Pannes

- **Le Mercredi 29 juin et le Vendredi 8 juillet 2011 :**
Des microcoupures se sont produites sur le réseau général suite à un défaut chez ERDF au Poste Saint Hubert.
- **Du Mercredi 29 juin au Mercredi 13 juillet :**
Une coupure au Clos du Moulin a perduré plusieurs jours suite à un court-circuit dans une boîte souterraine. Nous prions nos abonnés de nous excuser pour la gêne occasionnée.
- **Le Dimanche 3 juillet 2011 :**
Une coupure générale s'est produite sur nos réseaux entre 16 h 50 et 17 h 00 suite à un nouveau problème chez ERDF à Florange, affectant ainsi nos abonnés.

17 Avenue des Tilleuls

Le 27 juillet dernier, un incendie a nécessité l'évacuation définitive de La Tour.

La Régie a mobilisé ses personnels pour apporter son concours à la sécurisation du bâtiment et permettre, entre autres, le déménagement des quelques 150 familles concernées.

Nous avons tenté de soulager quelque peu les résidents qui ont trouvé à se reloger sur Uckange en leur ouvrant, sans frais et le plus rapidement possible, le compteur à leur nouveau domicile.



Rue de Budange

Rue Anatole
France



Les nouveautés 2011/2012

ENERGIES & SERVICES

8 bis rue de la gare
BP 36

57270 UCKANGE

www.energies-services.org/uckange

tél 03 82 86 33 00 fax 03 82 86 37 22

mail : uckange@energies-services.org

**Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**

**en dehors de ces horaires,
notre service d'Urgences à votre disposition
24 HEURES / 24 - 7 JOURS / 7**

06 07 03 21 72

Information

Une décision nationale survenue en Mars dernier entérine une hausse de tension chez ERDF, faisant passer dorénavant la puissance Haute Tension de 20 400 à 20 800 Volts.

Poste Saint Hubert



Ce relèvement a été décidé afin de compenser les charges électriques aléatoires liées aux énergies renouvelables.

Cette réforme fixe également une nouvelle fourchette de livraison à nos abonnés de plus ou moins 10% par rapport aux 230 Volts habituels.

Bien que nous ayons modifié nos réglages pour conserver une livraison à un voltage proche de 230 Volts, les habitants de la ville devront prévoir à l'avenir de s'équiper

d'ampoules et autres matériels supportant désormais un voltage supérieur (environ 240 Volts).

bon à savoir

Le Tarif de Première Nécessité (TPN)

Qu'est ce que le Tarif de Première Nécessité ?

C'est un dispositif de tarif social destiné aux personnes disposant de faibles ressources. Il permet d'obtenir une réduction sur l'abonnement ainsi que sur 100 kWh consommés chaque mois pendant un an.

Qui peut en bénéficier ?

Pour accéder à ce tarif spécifique, il faut bénéficier du droit à la Couverture Maladie Universelle (CMU) et être titulaire d'un contrat d'électricité pour votre résidence principale.

Comment en bénéficier ?

Si vous êtes concerné par les tarifs sociaux de l'énergie, l'organisme d'assurance maladie doit adresser aux bénéficiaires potentiels une attestation qu'ils doivent compléter et renvoyer.



Conseils Pratiques

Que dois-je faire en cas de coupure de courant ?

⚡ le disjoncteur principal a « sauté » :

Réenclenchez votre disjoncteur en position marche : « I ». S'il déclenche à nouveau, il peut s'agir :

- D'une surcharge : couper les appareils en fonctionnement avant de remettre en service le disjoncteur. Si ce problème survient régulièrement, vous pouvez nous contacter pour une augmentation de votre puissance souscrite.
- D'un défaut de votre installation intérieure ou de l'un de vos appareils : débranchez tout puis contrôlez vos fusibles ou disjoncteurs divisionnaires. Si le problème est résolu mais que votre installation se remet en défaut lorsque vous branchez à nouveau un de vos appareils, vous avez alors probablement un dysfonctionnement sur ce dernier. Si le problème persiste, adressez-vous à un électricien pour faire vérifier votre installation.

⚡ le disjoncteur est toujours en position marche :

- Vos voisins sont également sans électricité ? Il s'agit certainement d'une panne du réseau de distribution. Appelez nous pour plus de renseignements.
- Vos voisins ont encore l'électricité ? Il peut s'agir :
 - d'une panne sur votre branchement, c'est-à-dire sur votre compteur ou votre disjoncteur.
 - d'un problème sur votre alimentation.



⇒ Contactez-nous au
03 82 86 33 00 ou 24h/24
au 06 07 03 21 72.



Pour vos questions, suggestions, réflexions :

A retourner à Energies & Services - 8 bis, Rue de la Gare 57270 UCKANGE ou à déposer dans la boîte aux lettres

N'oubliez pas notre messagerie électronique : regie.elec.uckange@wanadoo.fr